

La *Revue Territoires Sud* (RTS) est un outil au service des chercheurs, des enseignants, des étudiants et de tous ceux qui s'intéressent aux thématiques des sciences sociales portant sur le Sud. Elle traite de la géographie, de l'économie, de l'agronomie, de la sociologie, de la foresterie, de la géomatique, de l'aménagement du territoire, des politiques publiques, de l'environnement et toutes autres disciplines ou thématiques pertinentes des sciences sociales.

La *Revue Territoires Sud* (RTS) se propose d'être biannuelle pour ses numéros thématiques réguliers. Cependant, il existe un volet Varia et un volet ouvrages à publier à l'appréciation du comité de rédaction.

La *Revue Territoires Sud* (RTS) publie en ligne des manuscrits originaux écrits en français ou en anglais et que :

- les terrains étudiés concernent au moins un terrain d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine ;
- parmi les auteurs il y ait au moins un auteur associé à une université ou une institution d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie ;
- des articles croisent au moins deux disciplines, notamment dans le cadre conceptuel ;
- des articles ayant tous un terrain empirique (que la démarche soit inductive ou déductive).

La *Revue Territoires Sud* (RTS) se propose également de mettre à la disposition des lecteurs des versions papiers à la demande.

Le comité de rédaction, le comité scientifique et les auteurs sont internationaux ainsi que la diffusion de la revue.

**Valentin NGOUYAMSA** est titulaire d'un Ph.D en Sociologie économique à l'Université de Douala-Cameroun. Recruté depuis 2011 à l'Université de Dschang, il est actuellement Chargé de Cours au Département Philosophie-Psychologie-Sociologie. Ses centres de recherche sont : la socio économie des organisations et la socio économie de l'environnement. Ses publications portent essentiellement sur les questions entrepreneuriales, domaines dans lesquels il compte une vingtaine d'articles. Il est membre de l'Unité de Recherche en Philosophie et Sciences Sociales Appliquées ; membre du Comité Impact Université Afrique Francophone GBUAF.

**Félix MEUTCHIEYE** est Maître de Conférences à la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles, Département de Zootechnie. Il est respectivement responsable de l'Unité de Recherche Biotechnologies et Bio-Informatique, de la Ferme d'Application et de Recherche de l'Université de Dschang, unité d'appui à la formation des étudiants, recherche et de vulgarisation des innovations agricoles. Ses centres d'intérêts concernent la Zootechnie, la génétique animale, les systèmes de production et le développement durable. Il est auteur de plus de 80 publications (articles, livres et chapitres). Il est membre de plusieurs sociétés savantes et consultant sur les questions de développement rural innovations agricoles. Ses centres d'intérêts concernent la Zootechnie, la génétique animale, les systèmes de production et le développement durable. Il est auteur de plus de 80 publications (articles, livres et chapitres) et enseignant visiteur au niveau national et international. Il est membre de plusieurs sociétés savantes et consultant sur les questions de développement rural et innovations agricoles.

© Revue Territoires Sud, 11/2021

Université de Dschang

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Centre d'Études et de Recherche en Espaces, Arts et Humanités (CEREAH)

Département de Géographie – Aménagement – Environnement

BP 49 Dschang, Cameroun

Email : [revue@territoiresud.com](mailto:revue@territoiresud.com)

[www.https://territoiresud.org](http://www.https://territoiresud.org)

ISSN 2709-4340 (Print)

ISSN 2709-4359 (Online)



Revue Territoires Sud

N° 2, Novembre 2021



*Au cœur des mutations au Sud*

## Formation entrepreneuriale des jeunes en Afrique subsaharienne: pratiques pédagogiques et enjeux d'intégration socioéconomique



**Valentin NGOUYAMSA et Félix MEUTCHIEYE**  
(Coordinateurs)

Revue pluridisciplinaire logée au Département de  
Géographie - Aménagement-Environnement  
Université de Dschang

## DIRECTION DE LA REVUE

### Directeurs de publication

Hervé TCHEKOTE, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun).

Aristide YEMMAFOUO, Professeur, Université de Dschang (Cameroun).

### Rédacteur en chef

Célestin KAFFO, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun).

### Rédacteurs en chef adjoints

Billy KAMBALA LUADIA, Chercheur, Université Catholique de Louvain (Belgique).

Julius TATA NFOR, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun).

Lucie Félicité TEMGOUA, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun).

### Administrateurs

Hervé TCHEKOTE, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun).

Célestin KAFFO, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun).

### Éditeur graphique

Célestin KAFFO, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun).

### Comité de Rédaction

Aristide YEMMAFOUO, Professeur, Université de Dschang (Cameroun). Billy KAMBALA LUADIA, Université Catholique de Louvain (Belgique). Désiré NDOKI, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Célestin KAFFO, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Dieudonné LEKANE TSOBGOU, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Hervé TCHEKOTE, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Jean Marcial BELL, Chercheur indépendant. Julius TATA NFOR, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Lucie Félicité TEMGOUA, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Sylvie LARDON, Directrice de Recherche, INRA et Professeure AgroParisTech (France). Vincent BOUNOU, Chercheur, Direction de Santé Publique, Baie-Comeau (Quebec), Canada.

### Comité Scientifique

Alphonse YAPI-DIAHOU, Géographe, Professeur des universités, Université Paris 8 (France). Antoine NSEGBÉ, Géographe, Chargé de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Aristide YEMMAFOUO, Géographe, Professeur, Université de Dschang (Cameroun). Bernard TALLET, Géographe, Professeur, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (France). Chrétien NGOUANET, Géomaticien, Maître de Recherche, Institut National de Cartographie (Cameroun). Christian KALIEU, Urbaniste, Université de Dschang (Cameroun). Christine RAIMOND, Géographe, Directrice de recherche au CNRS (Prodig) (France). Émile TEMGOUA, Agronome, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Fabienne LELOUP, Professeur, Université Catholique de Louvain (Belgique). Félix WATANG ZIEBA, Géographe, Maître de Conférences, ENS-Université de Maroua (Cameroun). Frédéric SAHA, Géographe, Université de Yaoundé 1 (Cameroun). Gilbert MOFOR ZECHIA, Géographe, Chargé de Cours, Université de Bamenda (Cameroun). Guillaume Henselm FONGANG FOUPE, Agronome/Sociologue, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Guy Charly DZALLA NGANGUE, Géographe, Chargé de Cours, Université de Douala (Cameroun). Guy Marcel EPALLE EDIAMAN, Géographe, Chargé de Cours, Université de Buea (Cameroun). Hervé TCHEKOTE, Géographe, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Joseph Gabriel ELONG, Géographe, Professeur Émérite, Université de Douala (Cameroun). Joseph KEUTCHEU, Politologue, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Joseph Pascal MBAHA, Géographe, Maître de Conférences, Université de Douala (Cameroun). Joseph YOUTA HAPPY, Géographe, Maître de Conférences, Université de Yaoundé 1 (Cameroun). Louis Bernard TCHUIKOUA, Géographe, Maître de Conférences, École Normale Supérieure de Yaoundé (Cameroun). Marie Caroline MOMO SOLEFACK, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Marie-Louis AVANA TIENCHEU, Agroforestière, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Martin KUETE, Géographe, Professeur Émérite, Université de Dschang. Martin TCHAMBA, Biologiste de la conservation, Professeur, Université de Dschang (Cameroun). Michel TCHOTSOUA, Géographe, Professeur, Université de Ngaoundéré (Cameroun). Nadine YEMELONG TEMGOUA, Géographe, Chargée de Cours, Université de Bamenda (Cameroun). Natali KOSSOUNG LIBA'A, Géographe, Professeur, ENS-Université de Maroua (Cameroun). Paul TCHAWA, Géographe, Professeur, Université de Yaoundé 1 (Cameroun). Pricelia TUMENTA, Écologiste, Chargée de Cours, Université de Dschang (Cameroun). Roger NGOUFO, Géographe, Professeur, Université de Yaoundé 1 (Cameroun). Sunday SHENDE KOMETA, Geographer, Associate Professor, University of Bamenda (Cameroun). Sylvie LARDON, Géographe, Directrice de Recherche, INRA & Professeure AgroParisTech (France). Thérèse MOULENDE, Agronome/socio économiste, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun). Vincent BOUNOU, Direction de Santé Publique, Baie-Comeau (Quebec), Canada. Vivien MELI MELI, Sociologue, Maître de Conférences, Université de Dschang (Cameroun).

**Images de couverture:** De la gauche vers la droite: jeunes agriculteurs et pisciculteurs en activité © clichés Mélachio, mai 2020). En haut, vue générale des initiatives entrepreneuriales jeunes. © Cliché Ngouyamsa, 6/2021



## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

### Format et organisation des manuscrits

Les articles retenus ne devraient pas excéder 25 pages (tableaux, graphiques et bibliographie inclus) à interligne simple (ou 50 000 signes) et devront être accompagnés d'un résumé en français et en anglais, et de cinq mots clés. Les articles doivent être écrits en *Garmond*, police 12.

**Titre :** Il doit être présenté avec les noms, affiliation des auteurs ainsi que les coordonnées principalement de l'auteur correspondant. Il est rédigé dans les deux langues : Français et Anglais. Le titre doit être informatif et fidèle au contenu de l'article. Il doit être écrit en *Garmond*, gras, majuscule, centré, taille 16, avec une interligne simple (de 1).

**Noms et affiliations des auteurs :** Positionner le nom de l'auteur directement après le titre. Indiquer le nom du laboratoire et l'université/structure de recherche de rattachement, suivi d'une adresse e-mail opérationnelle. Si l'article est rédigé par plusieurs auteurs, ceux-ci doivent être mentionnés selon un ordre qui explicite le degré et la nature d'implication de chacun.

**Résumé :** Chaque article doit être introduit par un résumé concis (de 200 mots environ), factuel et écrit en Français et Anglais. Il expose brièvement l'objectif de la recherche, les principaux résultats, et les conclusions majeures de l'étude.

**Mots clés :** Immédiatement après le résumé, fournir un maximum de 6 mots clés, après chaque résumé en Français et Anglais.

**Le corps du texte :** Il doit être obligatoirement structuré selon la méthode IMRAD Introduction, Matériel et Méthodes, Discussion, conclusion et une bibliographie.

Pour la forme, le texte doit être structuré en parties et sous parties clairement définies, identifiées par un titre relativement court. La hiérarchisation des parties et des sous-parties ne dépasse pas trois niveaux différenciés selon la typographie suivante :

PREMIER NIVEAU (partie principale) = PETITE MAJUSCULE GRAS TAILLE 12

Second niveau (sous partie 1) = style gras taille 12

Troisième niveau (sous partie 2) = style gras-italique taille 12

**Notes infra-paginales :** Elles se trouvent en fin de page et doivent être relativement courtes, et en aucun cas reproduire d'extraits de textes trop longs.

### Présentation des références

Les citations dans le texte se présenteront de la manière suivante :

**Pour un auteur,** mettre le nom de l'auteur et entre parenthèses l'année de publication. **Exemple :** Tagne (2018) ;

**Pour deux auteurs cités,** mettre les noms des deux auteurs et l'année de publication entre parenthèses. **Exemple :** Tagne et Atangana (2017) ;

**Pour plus de deux auteurs cités,** mettre le nom du premier auteur suivi de « et al. » et l'année de publication entre parenthèses. **Exemple :** Tagne et al. (2015).

**La bibliographie** doit être classée par ordre alphabétique, et doit respecter les normes suivantes :

**Pour les articles des revues,** liste des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de la publication, du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et du numéro des pages. **Exemple :** FEUDJO J. (2014). Le paradoxe de l'endettement des PME au Cameroun, *Revue Internationale PME*, vol.15, N°1, 9-19.

**Pour les Ouvrages,** liste des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société éditrice. **Exemple :** MERCIERS S. (1999), *L'éthique dans les entreprises*, Paris, La Découverte, 201 p.

**Pour les articles dans les ouvrages,** liste des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de la publication, du titre du chapitre, du titre du livre en italique, de l'initiale du prénom et du nom du ou des coordinateurs (éditeur (s) en anglais) précédé de « in », du lieu de la publication, du nom de la maison d'édition et du numéro des pages. **Exemple :** MFOUAPON G. et FEUDJO J. (2016). *La gouvernance des sociétés anonymes dans l'espace OHADA: entre pratiques séculaires et exigences réglementaires*, in F. ZOGNING (coord.), *investissement, financement et normalisation comptable dans l'espace OHADA*, Ottawa, Parmitech, Canada, 251-265 ;

**Pour les thèses,** nom de l'auteur suivi de l'initiale de son prénom, suivie de l'année de la publication, du titre de la thèse et de l'Université concernée. **Exemple :** NZONGANG J. (2014). *L'efficacité des Microfinances du réseau MC2 au Cameroun*, Thèse de Doctorat/Ph.D en sciences de gestion, Université de Dschang, 420p.

**Pour les références citées dans le texte et ayant plus de deux auteurs,** indiquer les noms des auteurs suivis de l'initiale de leurs prénoms, de la date de publication, du titre de l'article, de la revue, du volume, numéro et des pages. **Exemple :** TIKIRE O., DAMA M., ZANG P. (2014). *Décali de publication des états financiers annuel dans les PME de l'espace OHADA*, *Revue Finance Contrôle Stratégie*, Vol.4, N°8, 44-63.

### Illustrations

**Appellation :** Les illustrations sont à distinguer en fonction de deux types : *figure* (regroupant les cartes, les schémas, les graphiques et les photographies), et *tableau*. Dans le texte elles sont appelées comme suit entre parenthèses : (figure 1) ; (tableau 1).

**L'auteur doit mentionner** les sources des illustrations et les dates des clichés utilisés dans le texte : exemple : **Source :** Image d'enquête, mars 2015.

**Formats numériques :** Les cartes, schémas et graphiques accompagnant le texte sont fournis en format vectoriel (de préférence AI ou EPS). Les photographies sont fournies en format raster (de préférence TIFF ou JPEG) avec une résolution minimale de 300 dpi. Les tableaux sont de préférence directement créés sous Word et insérés dans le texte de l'article (les tableaux issus de tableaux type Excel seront considérés comme des images générant une perte de résolution importante).

### ÉVALUATION

Tout article reçu dans le cadre de la *Revue Territoires Sud* (RTS) est soumis à une présélection par la direction. L'objectif majeur est de s'assurer de la conformité du contenu de l'article avec la ligne éditoriale, les objectifs et la mission de la revue. Après cette étape, l'article présélectionné est soumis sous anonymat à aux moins deux évaluateurs, qui travaillent suivant un canevas prédéterminé. L'auteur (ou les auteurs) sera avisé dès que possible de la décision (acceptation, acceptation après révisions mineures ou après révisions majeures, refus) qui aura été prise par la rédaction de la revue à l'égard de son article et ce en se basant sur les commentaires et les recommandations des évaluateurs. La décision de publier l'article ainsi que les conditions de la publication sont de la responsabilité de la rédaction. Le refus d'un article sera suivi d'une justification.

Un manuscrit est publié, ou rejeté, seulement si au moins deux évaluateurs à l'unanimité le recommandent ou deux évaluateurs sur trois le recommandent. Au cas où sur deux évaluateurs, un recommande l'acceptation de l'article et le second le rejette, la rédaction soumettra l'article à un troisième évaluateur. Dans le cas où la soumission de l'article à un troisième évaluateur n'est pas possible, la rédaction aura la responsabilité de prendre une décision appropriée.

Les demandes de révision se basent sur les avis des évaluateurs. Pour pouvoir réviser son article, la rédaction mettra à la disposition de l'auteur une copie anonyme de chacun des rapports d'évaluation. Plus important encore, le rapport se doit d'être suffisamment précis et pertinent pour justifier pleinement la décision ou tout au moins pour guider raisonnablement l'auteur à qui la révision de son texte sera demandée. Les articles acceptés sont mis en ligne sous format PDF et librement accessibles sur le site de la revue.

---

# **Formation entrepreneuriale des jeunes en Afrique subsaharienne : pratiques pédagogiques et enjeux d'intégration socioéconomique**

**Valentin NGOUYAMSA et Félix MEUTCHIEYE  
(Coordonnateurs)**

|  |            |
|--|------------|
| <b>Introduction : La formation entrepreneuriale des jeunes, un impératif au-delà des mots</b><br>Valentin NGOUYAMSA et Félix MEUTCHIEYE .....  | <b>3</b>   |
| <b>Profils des jeunes étudiants entrepreneurs de la ville de Dschang (Ouest-Cameroun)</b><br>Gustave Georges MBOE et Boris Hermann NECHIE TALLA.....   | <b>10</b>  |
| <b>Socialisation entrepreneuriale en milieux universitaires camerounais : modèles et perspectives des étudiants entrepreneurs</b><br>Valentin NGOUYAMSA .....  | <b>18</b>  |
| <b>Curricula universitaire et entrepreneuriat des jeunes de l'Université d'Abomey-Calavi : entre conception et efficacité</b><br>Raymond-Bernard AHOUANDJINO, Valentin NGOUYAMSA, Akimou TCHAGNAOU et Jean-Bertrand BANKOLE.....   | <b>27</b>  |
| <b>Orientation de la formation entrepreneuriale des jeunes diplômés dans le secteur énergie au Cameroun : cas de l'électrification rurale</b><br>Haoua Laila TIDJANI.....  | <b>35</b>  |
| <b>Acteurs et processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes agropasteurs dans les milieux ruraux de l'Ouest-Cameroun</b><br>Martial MELACHIO NGUEDIA, Célestin KAFFO, Jassemine Laure NZOFFOU et Guillaume Hensel FONGANG FOUEPE.....  | <b>44</b>  |
| <b>Rôle des organisations paysannes dans l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes agriculteurs : une analyse à partir du cas de Babadjou (Ouest-Cameroun)</b><br>Hervé TCHEKOTE, Oliver DONFACK et Clauvis DOBOU DOUANLA .....   | <b>56</b>  |
| <b>Socialisation à l'épargne et à l'entrepreneuriat chez les jeunes bamiléké au Cameroun : Récits et expériences des mutualistes des MC<sup>2</sup>-MUFID et des tontines traditionnelles</b><br>Moïse TAMEKEM NGOUTSOP et Yves Bertrand DJOUDA FEUDJIO .....  | <b>67</b>  |
| <b>Understanding the mating system in a Cameroon goat population</b><br>Félix MEUTCHIEYE et Jean Jacques LAUVERGNE.....  | <b>77</b>  |
| <b>Pratique des activités non-agricoles (moto-taxi) par les jeunes ruraux et incidences dans le processus d'insertion socioprofessionnelle en agriculture à Okola, Centre-Cameroun</b><br>Guillaume Hensel FONGANG FOUEPE, Célestin KAFFO, Jassemine Laure NZOFFOU et Martial MELACHIO NGUEDIA ..... | <b>85</b>  |
| <b>Les entreprises de l'éducation au service de la santé au Niger : la stratégie école des maris pour une implication des hommes à la santé de la reproduction</b><br>Abdoussalam ADAMOUBASS et Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE.....  | <b>93</b>  |
| <b>Incubation entrepreneuriale en milieux universitaires au Cameroun et émergence des jeunes entrepreneurs : la contribution du CATI<sup>2</sup>-UDs</b><br>Dejeannot EPANE NSAKO, Claudin Karim NANA et Martin TCHAMBA.....   | <b>104</b> |
| <b>Liste des contributeurs.....</b>  | <b>115</b> |

# Acteurs et processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes agropasteurs dans les milieux ruraux de l'Ouest-Cameroun

<sup>1</sup>Martial MELACHIO NGUEDIA, <sup>2</sup>Célestin KAFFO, <sup>1</sup>Jassemine Laure NZOFFOU et <sup>1</sup>Guillaume Hensel FONGANG FOUPE

<sup>1</sup>Département de Socio-Économie Rurale et Vulgarisation Agricole, FASA, Université de Dschang-Cameroun

<sup>2</sup>Département de Géographie – Aménagement-Environnement, FLSH, Université de Dschang-Cameroun

## Mots clés :

Insertion socioprofessionnelle ; jeunes ; acteurs ; processus ; agropastoral ; accompagnement

**Résumé** - La problématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral en Afrique Subsaharienne depuis quelques décennies est au cœur des débats. Cette situation dans le cas du Cameroun a donné la voie à l'émergence d'une diversité de stratégies avérées complexes et relativement inefficaces. Dans une logique de repenser la stratégie de développement agricole mise en œuvre jusqu'ici, cette étude se donne d'identifier les acteurs d'accompagnement et d'analyser les processus d'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral à partir du cas des campagnes de l'Ouest Cameroun. Cette étude a mobilisé les enquêtes par questionnaires auprès de 67 responsables de l'encadrement des jeunes dans les activités agropastorales. Les données qualitatives et quantitatives obtenues ont fait l'objet d'analyse des contenus et d'une d'analyse sous SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*) respectivement. Il en ressort de ces analyses que les acteurs de l'insertion des jeunes en agriculture et élevage sont regroupés en 07 catégories. Les synergies d'action entre les différents acteurs impliqués fait ressortir 03 types de relations : de soutien, de collaboration et d'appui direct. L'analyse des processus d'insertion repose sur ses différentes phases et les déterminants d'une insertion socioprofessionnelle réussie.

## Keywords:

Socio-professional integration; youth; actors; process; agropastoral; support

**Abstract - Actors and processes of socioprofessional integration of young agropastoralists in the rural areas of west Cameroon.** The problem of the socio-professional integration of young people in the agro-pastoral sector in sub-saharan Africa has been at the heart of the debate for several decades. In the case of Cameroon, this situation has led to the emergence of a variety of complex and relatively ineffective strategies. In order to rethink the agricultural development strategy implemented so far, this study aims to identify the supporting actors and to analyze the processes of integration of young people into the agro-pastoral sector based on the case of the west Cameroon countryside. This study used questionnaires to survey 67 people responsible for supporting young people in agropastoral activities. The qualitative and quantitative data obtained were subjected to content analysis and analysis using SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*) respectively. These analyses revealed that the actors involved in the integration of young people in agriculture and livestock farming are grouped into seven categories. The synergies of action between the different actors involved reveal three types of relationships: support, collaboration and direct support. The analysis of the integration process is based on the different phases of the process and the determinants of successful socio-professional integration.

## INTRODUCTION

Un diagnostic du développement des économies des pays d'Afrique subsahariens comme le Cameroun font état d'une dévalorisation progressive du métier d'agriculteur et d'un vieillissement de l'appareil de production (FAO et al. 2014). La question du renouvellement de la génération d'agriculteurs et par là la révolution agricole proprement dite est désormais une nécessité qui place le jeune au centre. Ce dernier qui

représente la portion la plus significative de la population sur le plan national est très souvent en difficulté avec la question du chômage et du sous-emploi, malgré un secteur agropastoral en forte demande de main d'œuvre. Le défi pour les décennies à venir serait donc davantage orienté vers la valorisation de la profession d'agriculteur afin de plus intéresser ces jeunes (Allard et al. 2002 ; Babacar Samb, 2017). Ce détachement manifeste des jeunes vis-à-vis du secteur agropastoral et du milieu rural en général pose un risque de

« décentralisation » des campagnes. La raison fréquemment soulevée par les jeunes est que leurs aspirations et leurs besoins ne sont pas suffisamment prises en compte dans les stratégies de développement agricole telles que définies actuellement. Pourtant le développement économique du pays repose essentiellement sur le développement agricole (FAO, 2011). Il est de plus en plus clair que ce développement ne peut pourtant pas être envisagé sans repenser au rôle et à la place des jeunes dans la sphère du développement agropastoral.

La question de l'emploi des jeunes en milieu rural connaît depuis les années 2000 un regain d'intérêt en matière de politiques de développement des pays africains. La question d'enjeux forts n'est cependant pas encore concrétisée par des changements perceptibles (Patat et *al.* 2018). L'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes vers les activités agropastorales semble être un domaine qui mérite de profondes réflexions. Cette insertion socioprofessionnelle fait référence à l'ensemble des actions, des stratégies et des mécanismes mises en œuvre pour favoriser l'accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes vers l'insertion sociale et professionnelle. Selon Fongang et *al.* (2015) l'insertion socioprofessionnelle est un moyen d'offrir de l'auto-emploi à plusieurs jeunes désœuvrés. C'est aussi un moyen pour faire émerger une nouvelle génération d'agriculteurs préparés et outillés pour relever les défis de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit selon Nzoffou et *al.* (2019) d'accompagner le développement des initiatives endogènes des activités économiques entreprises par les jeunes grâce aux évolutions des modes d'accès à la terre.

Les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle ou « opérateurs d'insertion » d'après Patat et *al.* (2018) sont au cœur de la stratégie mise en place à cet effet. À partir d'une faible concertation entre ces acteurs et des duplicatas observés qui compromettent leur efficacité sur le terrain, il y'a nécessité d'une redéfinition des politiques d'intervention avec un accent sur les activités de coordination, de planification et de collaborations.

Qui sont les acteurs et quelles sont les mécanismes d'accompagnement pour de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral ?

Fort de ce qui précède, la présente étude s'appuie sur les exemples des territoires ruraux de la région de l'Ouest-Cameroun pour identifier le paysage d'acteurs et analyser les mécanismes d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle dans le secteur agropastoral.

## METHODOLOGIE

Pour identifier les acteurs et analyser les mécanismes pour l'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral à l'Ouest-Cameroun, une stratégie de vérification est basée sur un cadrage méthodologique qui s'organise en trois étapes : une collecte de données primaires au moyen des entretiens semi structurés d'abord et des observations directes auprès des responsables de l'accompagnement par catégories d'acteurs ensuite et enfin les lectures complémentaires. L'Ouest-Cameroun (zone d'étude) où se concentre l'essentiel des territoires ruraux concernés par l'étude est marquée de particularités physiques et humaines qu'il convient de présenter.

### Cadre spatial de l'étude

La région de l'Ouest Cameroun, objet spatial de cette étude est une unité administrative composée de 40 arrondissements/communes répartis dans huit départements. Elle est limitée au Nord-ouest et à l'Ouest par les régions du Nord-ouest et du Sud ouest, au sud et à l'Est par les régions du Littoral et du Centre et enfin au Nord-est par la région de l'Adamaoua. Elle s'intercale entre les longitudes 10° et 11°10' Est et les latitudes 4°99' et 6°00' Nord (Figure 1) et couvre une superficie de 13883 km<sup>2</sup>.

Le relief très diversifié, présente l'allure générale d'une succession de plateaux étagés qui, telle une citadelle, s'élancent entre 1000 et 3000 m au-dessus des plaines méridionales (Figure 1). A l'Ouest, se dresse le plateau Bamiléké caractérisé par un paysage de plateaux entaillés de larges bas-fonds hydromorphes entre 1400 et 1600m d'altitude. A partir de 1600m commencent les monts Bamboutos proprement dits (2740 m): ensemble complexe dont l'allure de montagne ne commence qu'à 2100m. En contrebas du plateau Bamiléké, se trouvent les plaines bordières, notamment la Plaine des Mbo, d'altitude 700 m. À l'Est s'étend le plateau Bamoun vers 1240 m d'altitude composé du plateau de Foumban<sup>2</sup>, des plaines du Noun encombrées de méandres libres et de vastes marécages qui remontent le long des affluents du Noun (Kuate, 2000). Cette région bénéficie d'un climat frais de type tropical Soudano - Guinéen tempéré par l'altitude et d'un réseau hydrographique les plus importants du pays.

Cette région connaît un climat tropical humide fortement influencé par l'altitude. Bien que dans le détail, des nuances climatiques puissent exister, la région de l'ouest connaît une ambiance

<sup>2</sup> Espèce de bowal de vieux basaltes tertiaires altérés et cuirassés couvert de savane et paradis de l'élevage bovin.

climatique globalement marquée par la fraîcheur et l'humidité. Les précipitations annuelles y sont supérieures à 1500 mm avec une saison pluvieuse généreuse de huit à neuf mois. Les températures plus faibles qu'ailleurs dans le pays, entre 16 et 20°C, donnent à la région de l'Ouest, une ambiance thermique agréable : tout au long de l'année, les journées sans véritable chaleur accablante succèdent aux nuits toujours fraîches (Suchel, 1989 ; Tsalefac, 1999).

Ces conditions physiques dans l'ensemble ont favorisé le développement d'une végétation de type sub-montagnarde et montagnarde, de savane en basses altitudes et parfois composée de forêt biafréenne (Letouzey, 1968, 1985). La Région de l'Ouest Cameroun est logée dans la zone agro écologique des hautes terres. Elle concentre de nombreux facteurs favorables au développement agricole : les vallées inondables, le climat, la pluviométrie et les sols, etc. (Morin, 1989).

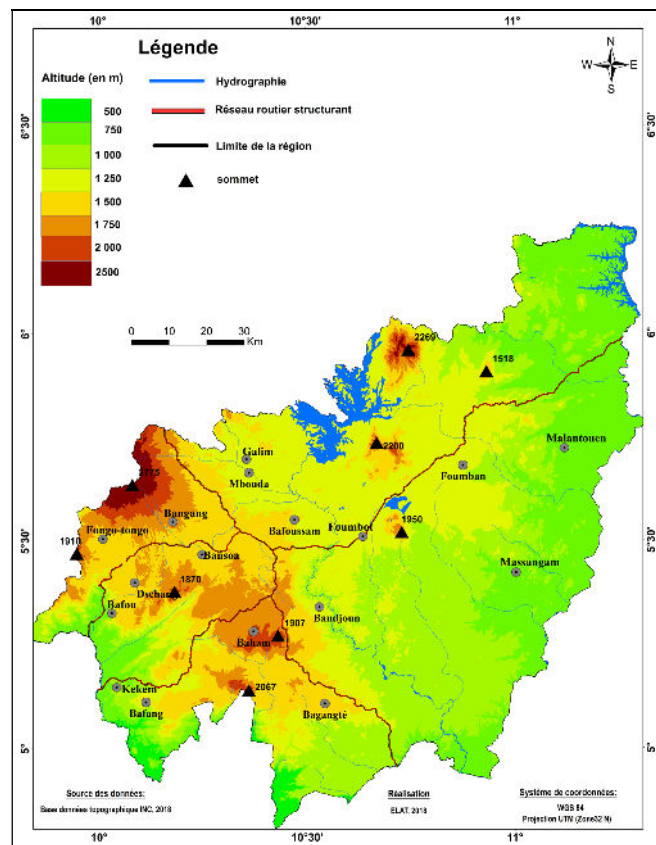


Figure 1 : Présentation du relief de l'Ouest-Cameroun

### Collecte et traitement de données

La collecte de données a mobilisé les données primaires provenant des observations et des entretiens semi structurés effectués sur le terrain. S'agissant des observations directes, elles sont faites au niveau des territoires ruraux concernés par l'étude. La collecte de données statistiques a mobilisé la technique

d'échantillonnage par sondage aléatoire. À cet effet, 67 responsables de l'accompagnement des jeunes regroupés en 07 catégories d'acteurs institutionnels et organisationnels ont été enquêtés (Tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des responsables de l'accompagnement par catégories d'acteurs

| Catégorie d'acteurs                    | Fréquence | Pourcentage (%) |
|--|-----------|-----------------|
| Services déconcentrés de l'État        | 14        | 21,00           |
| Projets/programmes                     | 13        | 20,00           |
| Structures et ONG                      | 11        | 17,00           |
| Centres et établissements de formation | 10        | 15,00           |
| Institutions universitaires            | 9         | 14,00           |
| Acteurs locaux                         | 8         | 12,00           |
| Établissement de Micro Finances        | 2         | 03,00           |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>67</b> | <b>100,00</b>   |

Le traitement des données collectées s'est fait à travers l'utilisation des logiciels (Word, Excel). Le complément de ces informations (données secondaires) a mobilisé les lectures complémentaires à travers l'exploitation des articles et ouvrages scientifiques. Les différents outils méthodologiques convoqués et les données obtenues de la combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives ont permis d'organiser la présente étude en trois principaux axes.

Le premier axe porte sur la présentation des principaux acteurs et leurs champs de compétence. Le second axe porte sur l'analyse des fonctions et des stratégies d'intervention des acteurs. Le troisième interroge les contraintes et les perspectives d'un accompagnement efficient.

## RÉSULTATS ET DISCUSSION

### Les acteurs de l'insertion et leurs champs de compétences

Au-delà de la responsabilité de l'État sur le devenir de la jeunesse, la question de l'insertion socioprofessionnelle mobilise une diversité d'acteurs. Dans la région de l'Ouest-Cameroun ces acteurs relèvent soit du publique ou du privé. Il s'agit principalement des acteurs institutionnels ou organisationnels soutenus par des individus.

### Les services déconcentrés de l'État en charge de l'accompagnement des jeunes

Se situant en amont de l'ensemble du schéma d'acteurs de l'accompagnement à l'insertion

des jeunes dans le secteur agropastoral, ce sont des acteurs indirects qui sollicitent la collaboration d'autres acteurs intermédiaires dans leurs actions. Il s'agit des délégations régionales, départementales et d'arrondissement ou des représentations locales.

Globalement il est vrai que l'ensemble des services étatiques sont impliqués, mais la délimitation de l'étude au niveau du secteur agropastoral met au premier plan quatre ministères à savoir : le MINJEC (Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique), le MINADER (Ministère de l'agriculture et du développement rural), le MINEPIA (Ministère des pêches et des industries animales), le MINEFOP (Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle) et accessoirement le MINPMEESA (Ministère des petits et moyennes entreprises, de l'économie sociale et de l'artisanat), le MINTSS (Ministère du travail et de la sécurité sociale) et le MINDCAF (Ministère des domaines, du cadastre et des affaires foncières).

Ces institutions étatiques sont chargées respectivement de l'élaboration et de la mise en œuvre des stratégies appropriées pour faciliter la contribution de la jeunesse au développement du pays et de l'insertion sociale à travers l'encadrement des activités agropastorales, la reconnaissance de cette activité en tant que profession et de l'accès aux ressources nécessaires pour leur développement. En collaboration avec les autres départements ministériels ou pas, ils accompagnent les activités des jeunes à travers plusieurs dispositifs notamment ses structures sous tutelle, la mise en œuvre des projets de développement, la création et le fonctionnement des centres de formations dédiées aux jeunes et collaborations avec les acteurs locaux. Ces différentes institutions mettent donc en relation jeune-travail-agriculture-élevage.

## Les projets et programmes d'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral

L'exploration des projets/programmes impliqués sur les questions d'accompagnement à l'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral dans la région de l'Ouest fait ressortir quatre principaux projets essentiellement dédiés aux préoccupations des jeunes agropasteurs : AFOP; PAIJA (Programme d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs); PAJER-U (Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine); FONIJ (Fond National d'Insertion des Jeunes). Ce sont des acteurs intermédiaires chargés de la mise en exécution des activités définies en amont. D'une part, ces derniers peuvent intervenir par des appuis directs pour l'insertion des jeunes comme le PAIJA qui propose un mécanisme de financement spécifique de l'accompagnement en emploi et en auto emploi pour jeunes entrepreneurs. D'autre part c'est le programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP) qui indirectement repose sa stratégie sur la collaboration avec des structures de formation pour l'amélioration de la qualification professionnelle des acteurs de développement agricole et rural en vue d'une meilleure insertion socioprofessionnelle.

Représenté au niveau de la région de l'Ouest par une correspondance de zone des hauts plateaux qui couvrent l'Ouest et le Nord-Ouest, le programme fonde sa stratégie sur un dispositif de formation-insertion en s'appuyant essentiellement sur les centres de formation rurale (CFR). L'entretien avec le correspondant de zone a permis de ressortir dans le Tableau 2, l'ensemble des centres et écoles sous la tutelle du programme.

**Tableau 2 : Liste des centres et écoles sous la tutelle du programme AFOP**

| Département                        | Désignation      | Parcours       | Catégorie              |
|------------------------------------|------------------|----------------|------------------------|
| <b>Centres de formation rurale</b> |                  |                |                        |
| Mifi                               | CFR Bafoussam    | EA             | MINADER G1             |
| Nkoun-g-khi                        | CFRA Bandjoun    | EA             | Privé Communal G3      |
| Ndé                                | CIEFAD Bangangté | EA             | Privé Laïc G3          |
| Haut -Nkam                         | CFR Bafang       | EA             | MINADER G1             |
| Menoua                             | CEFORCO Bafou    | EA             | Privé Communautaire G2 |
|                                    | EFA Baleveng     | EA             | Privé Laïc G3          |
| Noun                               | CEFAN Foumban    | EA             | Privé confessionnel G1 |
|                                    | CFP Koutaba      | EA             | Privé Laïc G3          |
|                                    | SE Kouden        | EA             | MINEPIA G1             |
| Bamboutos                          | ITFA Mbouda      | EA             | Privé Laïc G4          |
| <b>Écoles d'Agriculture</b>        |                  |                |                        |
| Haut-Nkam                          | ETA Bafang       | EAP, TA et ATA | MINADER G1             |
| Noun                               | CNFZV Foumban    | EAP            | MINEPIA G1             |

Source : Données de terrain, 2020



Le programme s'appuie sur des centres aux catégories variées. Ils sont soit publics (40 %) ou privés (60 %), communautaires (17 %), confessionnels (9 %) ou laïcs (34 %). La finalité est de former pour 83 % de ces centres de formation, des Exploitants Agricoles (EA), mais aussi des Entrepreneurs Agro Pastoraux (EAP), des Techniciens Agricoles (TA) et des Agents Techniques d'Agriculture (ATA).

Les bénéficiaires du programme sont principalement les jeunes ayant au moins franchis l'école primaire et qui projettent de se diriger vers un métier dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et/ou de la pêche et qui souhaitent en conséquence acquérir une formation professionnelle de base dans ces domaines. Dans l'ensemble les centres sous le programme AFOP ont fixé une capacité d'accueil de 35 jeunes tous les 2 ans, mais il peut arriver que les effectifs soient moins (cas de démissions ou de désistement), soient plus (accueil des producteurs en activité pour un recyclage).

### **Les centres et écoles de formation agropastorale**

Les centres et écoles de formation en agriculture et en élevage sont des structures au cœur du processus d'insertion des jeunes aux métiers agropastoraux. Ces centres de formation ont généralement pour mission d'accompagner les jeunes en difficulté et de leur offrir une formation préparatoire au marché du travail. Ils véhiculent deux valeurs essentielles : le respect et le sens des responsabilités. Ainsi, ils s'intéressent tout autant au développement scolaire et professionnel qu'au développement personnel. La philosophie de ces centres prône la connaissance de soi tout en visant le développement des compétences de base, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir un citoyen engagé et un travailleur productif.

Les différents centres et écoles de formation majoritairement sous tutelle des ministères sus-cités apportent aux jeunes les savoirs et les compétences nécessaires pour s'insérer dans la vie active agropastorale à leur propre compte ou par un emploi au sein d'une entreprise agricole ou agroalimentaire. Ces centres visent à former les jeunes aux métiers ruraux, mais aussi à leur donner l'envie, par des exemples d'installations réussies, de s'installer en zone rurale.

La région de l'Ouest-Cameroun présente deux principales catégories :

- les centres de formations publiques qui comprennent les Centres de Formation Rurale (CFR); les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ); les Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF).

- les centres de formation privée comme le Centre de Formation des Agriculteurs du Noun (CEFAN); le Centre Polyvalent de Formation de Mbouo (CPF) et le Centre de Formation aux Métiers Agropastoraux du Cameroun (CEFAC). Dans les Centres de Formation Rurale, les effectifs d'apprenants sont de 35 par session de 2 ans. Pour les autres centres sous tutelle du MINJEC, il n'existe pas d'effectif standard. Les autres centres recrutent en fonction de leur capacité d'accueil qui par ailleurs, est très variée.

### **Les structures étatiques et les organisations non gouvernementales**

L'identification des structures et des ONG dans la région de l'Ouest qui sont engagés dans les activités d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral a permis de se rendre compte de l'existence de quelques structures logées au MINJEC (CNJC, ASCNPD) et au MINEFOP (FNE, ONEFOP). Ces structures s'occupent principalement des préoccupations des jeunes. Parmi ces structures, le Fond National de l'Emploi (FNE) et l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD) se positionnent comme les principales structures d'encadrement des jeunes. En ce qui concerne les ONG, l'Association des Jeunes pour la Promotion de la Culture, l'Éducation, le Développement Économique et Social (AJP-CEDES) est la seule qui soit essentiellement dédiée à la cause des jeunes. D'autres par contre (CIPCRE, GADD, APADER, IECD) intègrent partiellement la problématique des jeunes en lien avec le secteur agropastoral dans leurs stratégies d'intervention.

### **Les institutions universitaires**

Parmi les institutions universitaires logées dans la région de l'Ouest, l'Université de Dschang avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) est une référence et acteur majeur dans le champ de compétences. Ses missions fondamentales sont la formation scientifique et professionnelle des jeunes. Les spécialités sont les suivantes : la production végétale et animale, la foresterie, le génie rural, l'économie et la sociologie rurale. Fort de son expérience, elle assure la tutelle de plusieurs Institutions Privées de l'Enseignement Supérieur (IPES) qui conduisent des activités dans les mêmes spécialités.

L'Université de Dschang avec sa position se présente comme acteur majeur dans l'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral grâce à l'existence de deux dispositifs : la Ferme d'Application et de Recherche (FAR) et le Centre

d'Appui à la Technologie, à l'Innovation et à d'Incubation (CATI<sup>2</sup>). La Chaire Pierre Castel sur les « Systèmes Alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique » dont l'objectif est d'accompagner les jeunes diplômés ingénieurs agronomes dans la maturation, la création et le démarrage effectif de leur entreprise est venue compléter la liste.

### **Les Établissements de Micro Finances (EMF)**

La Mutuelle Communautaire de Croissance (MC<sup>2</sup>) est un acteur important dans le processus d'accompagnement à l'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral. Cet accompagnement se matérialise par l'octroi des crédits aux jeunes à un taux préférentiel. En partenariat avec plusieurs structures d'encadrement des jeunes, la Mutuelle signe des conventions sous fond de garantie pour faciliter l'octroi de ces crédits aux jeunes pour la conduite de leurs activités. En 2008 selon Lekane (2011) l'Ouest-Cameroun est la région la plus pourvue avec 32 agences MC<sup>2</sup> sur les 71 que compte le Cameroun soit 42,66 % du taux de couverture nationale. Ces MC<sup>2</sup> fonctionnent selon le principe des prêts de groupe où la priorité est accordée aux jeunes porteurs d'un projet de groupe.

### **Les acteurs locaux de proximité**

Les acteurs locaux de proximité sont constitués d'Organisations Paysannes (OP), des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), des Comités de Développement (CD), de l'autorité traditionnelle, de l'élite locale et dans une certaine mesure de la famille et les individus. Ils interviennent à une échelle micro et sont susceptibles d'influencer profondément le processus d'insertion du jeune. Cette influence en fonction des contextes ou des situations n'est pas limitée dans le temps et dans l'espace. Ces acteurs se présentent comme de potentiels catalyseurs de l'insertion des jeunes.

En ce qui concerne les Organisation paysannes rurales, il ressort de l'entretien avec les responsables des Groupes d'Initiatives communes et d'associations de jeunes en milieu rural que ces organisations sont un lieu d'échanges, de partage d'expériences et d'entraide. La mutualisation des savoirs pratiques et techniques des membres et la mise en œuvre des actions communautaires produisent des effets positifs et renforce la motivation du jeune à s'investir dans les activités agropastorales.

La mise en valeur d'une parcelle communautaire d'une superficie de 10,5 ha par le GIC JRM (Jardiniers Réunis de la Menoua) au niveau de Bafou-Nord est une illustration de ce cas de figure.

### **L'analyse des fonctions et des stratégies d'intervention des acteurs**

Les fonctions de l'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral à l'Ouest-Cameroun sont diverses. Elles varient selon les catégories d'acteurs et sont développées à diverses échelles.

### **La fonction de supervision des initiatives d'insertion des jeunes agropasteurs**

L'État à travers ses structures déconcentrées se charge globalement de la supervision des activités. Il est l'organe de prise de décision et de formulation des politiques et stratégies en matière d'encadrement et d'accompagnement des jeunes. Pour le cas de la région de l'Ouest il organise sa stratégie à différentes échelles autour des délégations régionales, départementales et d'arrondissement du MINJEC, MINADER, MINEPIA, MINEFOP, MINPROFF, MINPMEESA, MINDAF et MINTSS.

A travers des partenariats public-public ou public-privé dans la mise en œuvre des projets ou initiatives en matière d'insertion socioprofessionnelle des jeunes, l'État se trouve au centre de toutes les actions.

### **La fonction d'accompagnement et de mise en œuvre des activités**

Il s'agit d'une fonction qui correspond mieux aux projets/programmes. L'appréhension de leurs actions s'observe sous deux angles. D'une part on a des projets qui travaillent directement avec les bénéficiaires (PAJER-U) et d'autre part ce sont ceux qui font recours à une autre catégorie pour mettre en œuvre leurs activités (AFOP). La stratégie d'intervention directe s'appuie essentiellement sur des mécanismes d'appuis ponctuels financiers, matériels ou immatériels que les projets accordent aux jeunes bénéficiaires. Le PAIJA, un projet sur Budget d'Investissement Public (BIP) du MINADER finance les projets des jeunes qu'ils soient en groupe ou individuel à hauteur variante de 1.000.000 à 4.000.000 de FCFA.

L'intervention indirecte fonde sa stratégie sur la capacité à mobiliser les autres acteurs pour conduire un processus d'insertion des jeunes. Le programme AFOP par contre appuie sa stratégie sur la subvention à la formation préalable des bénéficiaires et à l'appui financier pour la mise en œuvre de leur projet, ceci à travers une collaboration avec les centres de formation. Suivant cette logique, les activités réalisées par le programme en 2017 et présentées dans le Tableau 3 permettent d'apprécier l'impact du programme.

**Tableau 3 : Activités réalisées par le programme AFOP en 2017**

| Activités programmées pour 2017   | Indicateurs de résultats  | Résultats Attendus | Résultats Obtenus | Pourcentage de réalisation |
|---|---|--------------------|-------------------|----------------------------|
| Appui à la formation et l'installation des jeunes exploitants agricoles   | Nombres d'exploitants agricoles (EA) formés et installés        | 140                | 137               | 97,85                      |
| Appui à la formation et l'installation des jeunes entrepreneurs agricoles | Nombres d'entrepreneurs agropastoraux (EAP) formés et installés | 19                 | 19                | 100                        |

Source : Rapports DR/MINADER/Ouest, 2017

Le jeune à la fin de sa formation reçoit un financement à hauteur de 1.500.000 FCFA, à décaisser en trois tranches pour la mise en œuvre de son projet. Le rapport d'activités pour l'année 2017 du programme AFOP montre que pour la région de l'Ouest, 137 jeunes ont été financés pour un montant total de plus de 218.383.000 F CFA. Parmi les 137 jeunes, on dénombre 55 jeunes femmes avec un financement de 80.675.210 F CFA et 92 jeunes hommes pour le reste du financement (DRADER, 2017). Dans la réalité, le jeune sortant du centre qui bénéficie de cet appui pour la mise en œuvre de son projet doit nécessairement faire recourt à d'autres sources de financement puisque la subvention théoriquement ne couvre que 80 % du coût global lié à la mise en œuvre du projet. Ce financement à la base très insuffisant selon ces jeunes ne leur revient pas dans la totalité puisque certains parlent de « rétrocommission » des conseillers à l'insertion qui est directement soustraite à l'appui lors de chaque décaissement.

### **La fonction de formation et d'insertion dans le secteur agropastoral**

La formation agropastorale est un préalable à toute forme d'insertion socioprofessionnelle dans le secteur d'après Fleury (2012). C'est une composante essentielle à laquelle tout jeune devrait s'y soumettre. Elle permet d'acquérir un minimum de connaissances qu'elles soient théoriques ou pratique et prépare le jeune à son immersion en milieu professionnel. Que ce dernier soit scolarisé, moins scolarisé ou pas du tout scolarisé, le système mis en place est diversifié et adapté en fonction des contextes.

Les études menées auprès des centres de formation dans le cadre de ce travail mettent en exergue deux principales catégories. D'une part, ce sont des formations diplômantes standardisées, délivrés par établissement de l'enseignement secondaire et supérieur, et d'autre part, il s'agit des formations dites qualifiantes ou certificatives délivrés par des centres privés. Sous fond de stages d'insertion professionnelle ou de formation par alternance, le volet accompagnement à l'insertion après la formation est assuré.

### **La fonction de mobilisation communautaire des jeunes agropasteurs par les ONG**

Dans le cadre des mesures d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral, les ONG ont une position particulière. Elles sont des organismes à but non lucratif principalement axées sur le développement local ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle surtout des populations vulnérables parmi lesquelles les jeunes. Leur mission première est avant tout sociale et vise à préparer l'individu au marché du travail en privilégiant l'utilisation d'un support économique. Elles visent également à reconstituer les identités sociales à travers le développement d'activités diverses et, plus particulièrement, d'une activité économique afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des populations jeunes. Le Centre International pour la Promotion de la Création (CIPCRE) une ONG implantée dans la région de l'Ouest, dans son objectif d'amener les bénéficiaires de ses zones d'intervention à initier et mettre en œuvre des actions pour se prendre en charge, améliorer leur cadre de vie et s'adapter aux changements climatiques, met en œuvre des actions dont, entre autres, des causeries éducatives, des séances de sensibilisation, des ateliers de formation et de renforcement des capacités, des appuis technique et financier. En 2018, selon le rapport de cette organisation, environ 279 personnes ont bénéficié de leurs services durant toute une année.

### **Le service de mise en réseau promu par les structures de l'accompagnement**

Le Fonds National de l'Emploi (FNE), structure dédiée à l'emploi jeune implanté à Bafoussam, chef-lieu de la région de l'Ouest travaille en partenariat avec certains ministères et organisations sociales pour accompagner les jeunes vers un emploi ou la mise en œuvre d'un projet agropastoral pour ce cas précis. Il se charge de mettre en relation les demandeurs d'emplois et les entreprises partenaires ayant exprimé un besoin. L'orientation et l'examen du profil du jeune par cette structure permet de mettre en adéquation l'offre et la demande. En partenariat avec le

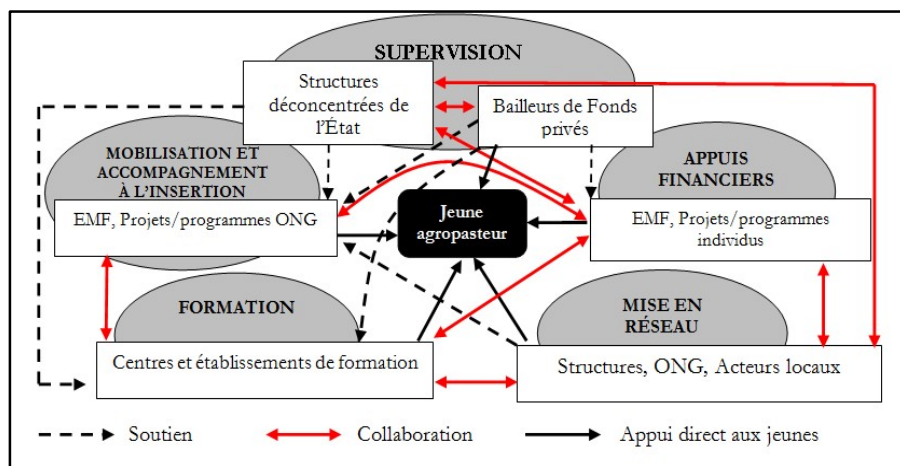
(Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM), le FNE a développé le Programme Emploi Diplômé (PED) dont l'objectif de ce programme est d'apporter aux jeunes diplômés sans expérience professionnelle, une qualification en même temps qu'une expérience pratique afin de faciliter leur insertion dans le circuit de production. Les modalités financières portent sur le partage des indemnités à concurrence de 50 % entre le FNE et l'entreprise. D'autres avantages du programme en faveur des entreprises sont l'exonération des taxes sur les frais payés au stagiaire, l'évaluation de candidat pendant une longue période (12 mois) avant le recrutement effectif, la minimisation de coût d'embauche de l'employé potentiel.

### Acteurs et stratégies d'insertion

A la recherche de nouvelles activités économiques dans lesquelles investir, le secteur de la finance peut aider ceux qui choisissent la création de leur propre emploi comme parcours d'insertion socioprofessionnel. Les entretiens auprès des responsables de la Mutuelle Communautaire de Croissance (MC<sup>2</sup>) a permis de comprendre que l'accès aux ressources financières est un préalable à toute initiative de mise en œuvre d'un projet agropastoral durable. Dans le cas de la MC<sup>2</sup> c'est davantage la possibilité d'octroi de crédit à bas taux d'intérêt qui est le meilleur moyen d'asseoir un développement de son activité. Dans l'option d'une bonne politique de crédit à la MC<sup>2</sup>, l'accès au crédit a été démocratisé et les garanties ont été calquées sur les valeurs culturelles et religieuses. Par exemple les peaux de panthères, les crânes d'ancêtres et les objets d'art tels que le tabouret

décoré et la calebasse perlée peuvent servir de garantie (Lekane, 2003). Cette forme de garantie permet aux jeunes agriculteurs d'accéder au crédit à la MC<sup>2</sup> afin de financer leur campagne agricole. Outre l'octroi de crédit à des taux bonifiés, cet EMF en partenariat avec d'autres structures met en place des initiatives d'accompagnement des jeunes comme c'est le cas à Baham où en partenariat avec une association à but non lucratif dénommée ADAF (*Appropriate Development for Africa Foundation*), ils ont mis en place des fermes-écoles. La mission étant de former et d'encadrer les mutualistes, afin de mettre à leur disposition de nouvelles méthodes et techniques agricoles.

L'analyse des interrelations entre différents acteurs participant au processus d'insertion socioprofessionnel des jeunes dans le secteur agropastoral permet d'apprécier le niveau et le degré d'implication de chacun dans le processus. Trois principales catégories de relations se dessinent dans ce paysage d'acteurs : la relation de soutien, principalement des acteurs en amont (services de l'État et Bailleurs de fonds privés) vers ceux intermédiaires (ONG, projets, centres de formation, acteurs locaux) à des échelles hiérarchiques différentes ; la relation de collaboration qui s'observe entre les acteurs opérant à un même niveau et la relation d'appui direct aux jeunes au niveau local (Melachio et *al.*, 2021). Quel que soit la nature de la relation, la finalité est presque la même pour tous. La Figure 2 présente le système des relations entre les différents acteurs de l'accompagnement des jeunes dans le secteur agropastoral à l'Ouest-Cameroun.



**Figure 2 : Interrelations entre les acteurs de l'accompagnement des jeunes dans le secteur agropastoral**

Afin d'apporter un accompagnement adapté et nécessaire l'insertion des jeunes dans les activités agropastorales, les acteurs sont appelés à collaborer ou bénéficier du soutien des autres tel que présenté dans la Figure 2. Les acteurs en amont constitués des services déconcentrés de l'État (ministères) et des bailleurs de fonds privés collaborent pour

apporter des soutiens multiformes aux acteurs intermédiaires chargés de la mise en œuvre des activités. Ces acteurs intermédiaires se regroupent majoritairement autour de trois principaux services (formation, accompagnement et mise en réseau), travaillent directement et de manière intense avec les jeunes mais sollicitent à des moments des

collaborations avec d'autres catégories d'acteurs pour plus d'efficacité. Le service d'appui financier pourtant essentiel à tout processus d'insertion est cependant faiblement représenté au niveau des appuis directs aux jeunes, ceci en raison des faibles garantis et le risque élevé que représentent les investissements des jeunes. Ce dernier service s'oriente davantage vers des collaborations avec d'autres acteurs de l'accompagnement. Au même titre que Balzani et *al.* (2008), cette diversité d'acteurs peut être considérée comme une source de complexité du système, génératrice d'efficacité mais aussi d'inefficacité et de difficultés de coordination entre les acteurs au niveau territorial. Cette hétérogénéité faisant intervenir des acteurs aux différents niveaux et de statuts différents : international/national/local/, public/privé, organisations/individuels.

### Les processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral

La diversité et l'instabilité des acteurs et des structures d'accompagnement à l'insertion des jeunes dans le secteur agropastoral soulèvent la nécessité d'appréhender et d'analyser les mécanismes et les processus d'insertion.

#### Les différentes étapes du processus d'insertion socioprofessionnelle

L'analyse du processus d'insertion socioprofessionnelle a permis d'identifier 3 principales phases dans le processus d'insertion socioprofessionnelle auprès des jeunes agropasteurs à l'Ouest Cameroun : une phase de pré-insertion ; la phase d'installation et la phase d'insertion proprement dite. Chacune de ces phases est un passage obligatoire pour le jeune qui aspire à l'insertion et nécessite la prise en compte d'un certain nombre de facteurs.

#### Première étape : pré-insertion

Cette phase est celle qui déclenche le processus d'insertion. C'est la phase préalable où le

jeune prend la décision de faire de l'agriculture son métier. Cette phase est influencée par le degré d'attractivité que l'activité peut exercer auprès du jeune. Mais elle repose aussi sur la motivation du jeune, sur sa capacité à s'adapter en milieu rural et d'en tirer profit. A l'Ouest Cameroun, cette phase va de la génération d'une idée de projet jusqu'à sa maturation. Pour le cas des centres de formation, elle va de l'entrée au centre de formation jusqu'à la sortie, pour les programmes et les autres structures d'insertion elle correspond à l'ensemble des étapes dédiées à l'accompagnement et au suivi de la formulation du projet. Pour l'assurance d'un renouvellement continu et durable des générations d'agriculteurs, cette phase se concentre davantage sur la volonté à s'établir dans une activité agropastorale, mais des efforts supplémentaires de communication sur la rentabilité de l'activité agropastorale et sur la déconstruction de certains préconçus relatifs à la pénibilité du métier.

#### Deuxième étape : l'installation

C'est la phase qui correspond au démarrage effectif de l'activité du jeune. Au cours de cette phase, le jeune doit mobiliser un ensemble d'éléments favorables au développement de son activité. Dans le cas du domaine agropastoral, il s'agit de la disponibilité des ressources financières et matérielles, des connaissances et des compétences spécifiques dans le domaine choisi, la disponibilité des ressources foncières ou immobilières pour loger l'activité et l'accès à un dispositif de suivi et d'accompagnement de proximité. La majorité des acteurs impliqués dans le processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral se limite à cette phase pour justifier une insertion effective (Planche 1). C'est d'ailleurs l'une des raisons de la fragilité des dispositifs mis en œuvre jusqu'ici. Cette phase qui commence par le démarrage de l'activité peut même aller jusqu'à l'obtention des premiers résultats, mais ne peut être assimilée à une insertion complète qui se situe davantage dans la durabilité.

**Planche 1 : Images d'activités d'insertion des jeunes dans le secteur agricole à Bafou (A) et piscicole (B) au centre zootechnique et vétérinaire de Foumban**



Source : Clichés Mélachio, mai 2020

### Troisième étape : insertion proprement dite

C'est la troisième et dernière phase du processus, elle se résume à la durabilité de la phase d'installation, elle repose davantage sur la capacité du jeune à gérer son activité sur le long terme, mais aussi sur sa capacité à subvenir à ses besoins ainsi que ceux de sa famille sur le long terme.

A cet effet, les acteurs de l'insertion rencontrés au niveau de la région de l'Ouest parlent de miser davantage sur des politiques agricoles incitatives, sur la fourniture des services de suivi et d'accompagnement continu qui ne devrait pas se limiter à la phase d'installation mais être permanent tout au long de la vie du projet même à des fréquences plus ou moins réduites.

### Les déterminants d'une insertion socioprofessionnelle « réussie » dans le secteur agropastoral

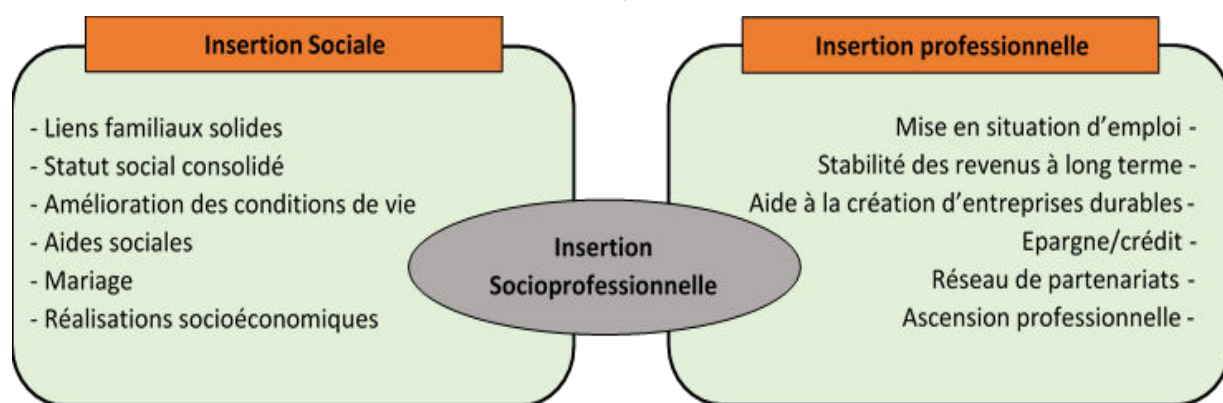


Figure 3 : Déterminants de l'insertion socioprofessionnelle réussie dans le secteur agropastoral

Sur la base des informations recueillies auprès des acteurs de l'insertion des jeunes et des jeunes eux même, il est évident que ce concept peut être apprécié sous deux angles d'abord social et puis professionnel. Le social englobe la capacité à consolider les liens familiaux, à obtenir une reconnaissance sociale sur la base du statut acquis, l'amélioration des conditions de vie du jeune et de sa famille. Les aides sociales renvoient surtout à la possibilité du jeune à contribuer financièrement ou matérielles aux événements sociaux (assistance en cas d'événement heureux ou malheureux), la possibilité pour un jeune de se marier et fonder sa famille grâce à l'activité menée est un indicateur pertinent de réussite de l'insertion. L'ensemble des réalisations faites (achat d'un véhicule, construction d'une maison) sont des indicateurs à prendre en compte.

Sur le plan professionnel, la réussite de l'insertion repose sur la mise en situation d'emploi, c'est le moment où le jeune réalise qu'il doit considérer l'activité comme métier. La génération

Au regard des différentes phases d'une insertion socioprofessionnelle, une insertion réussie repose sur la longévité dans une activité et la capacité à la maintenir stable dans un domaine pour lequel on a été formé. En outre c'est une situation où les revenus satisfaisants permettent d'actualiser des projets de sa vie personnelle.

Au niveau des jeunes agropasteurs, l'insertion réussie a été appréciée lorsque ces derniers se sentent valorisés par leur nouveau statut de travailleur et sont fortement investis dans les tâches et les responsabilités professionnelles qu'ils doivent remplir. Toutefois, plusieurs font face à de fortes pressions de performance et de rendement. Pour répondre à ces exigences, ils choisissent parfois de mettre entre parenthèses certains aspects de leur vie en dehors du travail et cherchent à se modeler aux exigences et aux attentes du milieu professionnel auquel ils appartiennent. La Figure 3 donne un aperçu d'un modèle d'insertion socioprofessionnelle réussie.

stabilisée des revenus issus de l'activité à long terme contribue à la fidélisation du jeune dans l'activité. L'aide à la création d'entreprise durable repose sur des bases fondamentales susceptibles de renforcer l'insertion. La possibilité pour le jeune d'épargner régulièrement ou d'être éligible au crédit auprès d'une institution financière sont des garantis d'une insertion durable dans l'activité.

L'étendue du réseau de partenariat que le jeune parvient à établir autour de son activité contribue à son ascension professionnelle et à celle de son activité de manière précise.

### CONCLUSION

Cette étude avait pour but d'apporter des éclairages sur les acteurs et les processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral à partir du cas de la région de l'Ouest-Cameroun. L'étude est partie de l'identification des principales catégories d'acteurs et leurs particularités pour montrer que les actions

menées se regroupent autour de quelques fonctions notamment : la supervision ; l'accompagnement et la mise en œuvre, la formation-insertion, la mise en réseau, la mobilisation communautaire et les appuis financiers. L'analyse des relations entre les acteurs fait ressortir trois principaux types de relation, celle de soutien, de collaboration et d'appuis directs. L'analyse du processus d'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral à travers les différentes phases d'une insertion socioprofessionnelle à savoir qu'il y en a 3 : une phase de pré-insertion, une phase d'installation et une phase d'insertion proprement dite et les déterminants d'une insertion permettent de mieux apprécier la complexité des parcours d'insertion de ces jeunes.

Cette étude présente donc une pluralité d'acteurs impliqués avec des approches plus ou moins diversifiées qui tendent plutôt à rendre le dispositif davantage complexe. Une meilleure collaboration entre les acteurs et une meilleure planification des processus seraient la meilleure alternative pour une insertion socioprofessionnelle véritable et durable des jeunes dans le secteur agropastoral de l'Ouest-Cameroun. ■

## BIBLIOGRAPHIE

- AFRICOT, J., (2013), *Conditions et faisabilité de l'insertion et de l'installation des jeunes formés par le programme AFOP Cameroun (Région Ouest et Littoral)*. Mémoire de fin d'étude master 2, spécialisation MOQUAS réalisé avec l'accompagnement de B. Wampfler. Montpellier, SupAgro/IRC, 153p.
- ALLARD, R., OUELLETTE, J.G., (2002), « Vers un modèle macroscopique des facteurs déterminants de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes ». In : *Carriérologie*, 8 (3) : 497-517.
- BALZANI, B., BÉRAUD, M., BOULAYOUNE, A., DIVAY S., EYDOUX, A., GOUZIAN, A., (2008), *L'accompagnement vers l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques*. HALId : halshs-00377437, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00377437>, 274p.
- BUCREP, (2010). 3<sup>ème</sup> RGPH de 2005 : *Rapport de présentation des résultats définitifs*, Yaoundé, Cameroun, 65 p.
- DR/MINADER, (2017), *Rapport annuel d'activités 2017 de la délégation régionale de l'Ouest. République du Cameroun* 90p
- FAO, (2011), Food and agricultural policy trends after the 2008 food security crisis: renewed attention to agricultural development, by M.

Aguirre, S. Kim, M. Maetz, Y. Matinroshan, G. Pangrazio, & V. Pernechele V. 2011. Rome.

- FAO, CTA, IFAD., (2014), *Les jeunes et l'agriculture : principaux enjeux et solutions concrètes*. Rome: FAO. <http://www.fao.org/3/a-i3947e.pdf> , 129p.
- FLEURY, P., (2012), *Comment rendre le métier d'exploitant agricole attractif pour les jeunes camerounais ? Leurs motivations, leurs représentations, les leviers possibles de changements à travers l'étude de la commune de Mengang dans la région Centre*. Mémoire de Master 2 Professionnel, Université de Bourgogne, Réseau FAR, AFOP. 107p.
- FONGANG FOUPE, G.H., FOLEFACK, D.P., NGUEDIA, S., NAPI WOUAPI, H.A., (2015), « Contribution à l'analyse des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes dans le secteur agropastoral au Cameroun : le cas du département de la Menoua ». In: *International Journal of Innovation and Scientific Research*. ISSN 2351-8014 Vol. 16 No. 1 Jun. 2015, pp. 55-69. <http://www.ijisr.issr-journals.org/>.
- KUÉTÉ, M., (2000). « Le milieu physique des hautes terres de l'Ouest-Cameroun : un espace aux caractéristiques naturelles difficiles ». In : Kuété M.artin et Dikoume Albert François (dir). *Espace, Pouvoir et Conflits dans les hautes terres de l'Ouest-Cameroun*, coll. Espaces et Sociétés, PUY, pp.1-22.
- LEKANE TSOBGOU, D., (2011). *Microfinance et développement communautaire au Cameroun : le cas du réseau des mutuelles communautaires de croissance (MC<sup>c</sup>)*. Thèse de Doctorat/ Ph.D en Géographie. Université de Yaoundé 1. 458p.
- LEKANE TSOBGOU, D., (2003), « Mutuelle communautaire de croissance (MC<sup>c</sup>) et de développement rural à Baham (Cameroun) ». In : *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 221 | Janvier-Mars 2003, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 19 juillet 2020. URL : <http://journals.openedition.org/com/915> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.915>. 14 p.
- LETOUZEY, R., (1968), *Étude phytogéographique du Cameroun*, Edition P. Lechevalier, Paris
- LETOUZEY, R., (1985), *Carte phytogéographique du Cameroun*, IRAD/Herbier national, - Yaoundé- ICV-Toulouse – France.

MÉLACHIO NGUDIA, M., FONGANG FOUEPE, G. H., TCHOUAMO I. R., (2021) « Problématique de l'accompagnement socioprofessionnel des jeunes dans le secteur agropastoral à l'ouest-Cameroun : enjeux et stratégies des acteurs ». In Sariette et Paul BATBONAK, *Coups et ajustements centrés sur des situations de vulnérabilités en Afrique*, *Revue Africain Inter-Disciplinaire (RAID)*, n°17, Edition Monange, pp. 179-200.

MORIN, S., (1989), *Hautes Terres et bassins de l'Ouest-Cameroun*. Étude géomorphologique, Thèse de Doctorat d'État, Université de Bordeaux III, 2 t, 1190 p.

NGOUANET, C., (2010), « Étude de la dynamique de grands versants des Hautes Terres de l'Ouest-Cameroun sous l'action conjuguée de l'eau et de la pression humaine : approche multisource de télédétection ». *GÉODOC* N° 57 : Institut Daniel Faucher, Université de Toulouse-Le Mirail, 5, allées Antonio Machado, 31058 TOULOUSE Cedex 9, pp 207-263.

PATAT, C., DOLIGEZ F. G., GOLSTEIN, G. (2018), *Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique*. IRAM, Réseau FAR, 110p.

SUCHEL, J-B., (1989). « Les privilèges climatiques du Pays bamiléké ». In: *Cahiers d'outre-mer*. N° 165 - 42e année, Janvier-mars 1989. pp. 29-52. DOI : <https://doi.org/10.3406/caoum.1989.3289>

SAMB EL HADJI, B., (2017), *Les dispositifs publics et parapublics d'appui à l'installation des jeunes en agriculture familiale au Québec*. Rapport d'étude, Programme de bourse pour les leaders africains de demain, 53 p.

TSALEFAC, M., (1999). *Variabilité climatique, crise économique et dynamique des milieux agraires sur les Hautes Terres de l'Ouest du Cameroun*. Thèse de Doctorat d'État en Géographie, Université de Yaoundé 1, 504 p.

----- §§§§§§§§§§§§§§§§§§ §§§§§§§§§§§§§§§§§§ -----